

EBRA SERVICES N'ÉCHAPPE PAS AU CHÔMAGE PARTIEL

Les nouveaux élus Filpac-CGT ont tenu leur premier CSE de la structure Ebra Services, avec à l'ordre du jour la mise en place du bureau du CSE. Sont élus à la majorité des titulaires (10 voix pour, 1 abstention), 4 délégués de la Filpac-CGT :

- **Secrétaire : Camille Laurent** - studio graphique Houdemont
- **Trésorier : Cyrille Briqué** – studio graphique Houdemont
- **Secrétaire adjointe : Gwendoline Masegosa** – studio graphique Dijon
- **Trésorière adjointe : Assunta Santoro** - studio graphique Châlon-sur-Saône

La référente en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes est également issue de la Filpac-CGT : **Catherine Lavallée** - studio graphique Veurey

Yasmine Jourdan, directrice générale, a ensuite précisé aux élus que les délégués syndicaux seront amenés à réitérer, très prochainement, la signature de l'accord cadre signé en février 2020 par les élus de nos anciens titres, comme cela était stipulé dans le texte.

La présentation des chiffres de l'entreprise ne correspondant pas aux attentes de la Filpac-CGT, il a été demandé que, lors des prochaines réunions, cette présentation soit la même que celle fournie aux autres entreprises du groupe. Mme Jourdan a rappelé qu' **Ebra Services n'a pas vocation à faire du chiffre, mais à fournir un service de qualité à nos clients.** Pour la Filpac-CGT, une des fonctions essentielles du CSE est de suivre la marche de l'entreprise. Des chiffres précis doivent donc être fournis à l'instance.

Lors de ce premier CSE, qui est censé être dédié uniquement à la mise en place du CSE, les élus Filpac-CGT ont tout de même accepté l'ordre du jour de la direction, dans un souhait de dialogue social et dans l'intérêt des salariés. Pour la Filpac-CGT, il serait quand même judicieux que la direction ne prenne pas la mauvaise habitude de passer outre les dispositions légales. D'autant plus que cette même direction n'hésite pas à se retrancher derrière ces mêmes dispositions quand cela l'arrange.

Autre point important, la direction n'a pas attendu la constitution du CSE pour **demander à la DIRECCTE le recours au chômage partiel.** Mme Jourdan encourage les salariés à poser des congés ou RTT pour ne pas perdre de rémunération.

« *Les régies publicitaires sont très majoritairement en chômage partiel ce qui induit une baisse significative de la charge de travail au studio graphique* », indique la directrice générale. Seuls les personnels des studios graphiques (hors grande distribution) et du trafic digital à Lyon seront donc impactés par le chômage partiel.

L'activité partielle sera de l'ordre de 50 % pour le personnel concerné, une semaine sur deux en roulement d'équipe. Les personnes souhaitant augmenter leur temps de chômage peuvent s'adresser à leur encadrement. Les élus Filpac-CGT ont demandé s'il ne serait pas judicieux d'employer ce temps de faible charge de travail pour former les salariés en reconversion professionnelle par des collègues plus aguerris aux logiciels.

Les conditions de rémunération ne changeront pas par rapport aux conditions précédentes, soit 84 % du net, et maintien à 100 % pour les rémunérations inférieures ou égales à 2.500 € brut.

Le chômage partiel sera mis en place à partir du mercredi 14 avril, et ce, pour les 3 semaines suivantes. Seule la grande distribution ne sera pas impactée par le chômage partiel, étant donné sa charge de travail.

Concernant le télétravail, aux dires de la direction, « *le logiciel Workflow ne permet pas le télétravail, car il demande beaucoup trop de ressources pour permettre une connexion à distance* ». Il semblerait pourtant que la direction fasse des exceptions...

À l'issue de ce premier CSE Ebra Services, les élus de la Filpac-CGT vont accorder le bénéfice du doute à la direction et espèrent qu'à l'avenir, leurs questions ne resteront pas sans réponse. Il semble que les dirigeants de cette nouvelle structure ont déjà rayé de leur vocabulaire leurs belles phrases de bienveillance souvent prononcées à la création de cette entité, et leurs promesses d'échange avec les salariés.